

# PROGRÈS EUGÉNIQUES : DE L'OXYMORE AU PLÉONASME ?

Une analyse ASPH de Najoua BATIS



Najoua BARIS  
02/515 06 65  
asph@solidaris.be

*« (...) l'avortement thérapeutique a en revanche une cote énorme pour les porteuses d'enfants imparfaits. L'époque est à l'eugénisme. Une femme qui ne veut pas d'enfant doit sans cesse justifier son choix, mais celle qui veut donner la vie à un être différent est mal vue, c'est qu'il va coûter cher à la société. L'avenir, c'est d'éviter par des opérations intra-utérines que de nouveaux handicapés naissent. Ceux qui sont déjà là font partie du passé. »<sup>1</sup>*

En juin 2017, la ministre Maggie De Block, en charge de la Santé publique, annonce que le gouvernement dégage un montant de 15 millions d'euros pour le remboursement de 100 000 tests visant à *détecter* la trisomie 21. Ce test, initialement coûteux, passera sous la barre des 10 €. Et sur ce coup, la Belgique devient le premier pays européen à proposer cette quasi-gratuité.

Il est à noter que, une fois dépisté, l'embryon possédant 3 chromosomes 21 – au lieu de deux – fait l'objet d'une interruption médicale de grossesse (IMG) dans plus de 90 % des cas en Belgique, mais aussi en France, en Allemagne<sup>2</sup> ou en Grande-Bretagne. En Islande, ce taux atteint 100 %.<sup>3</sup> Le Danemark se donne quant à lui une trentaine d'années pour « éradiquer » la trisomie 21.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup>Extrait du roman « Handi-gang » de Carla ZINA paru en 2017 aux éditions Libertalita <http://www.editionslibertalia.com/catalogue/poche/handi-gang>

<sup>2</sup><http://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Sciences-et-ethique/En-Allemagne-depistage-trisomie-21-tabou-leugenisme-2017-06-27-1200858366>

<sup>3</sup> <http://europeanpost.co/in-iceland-100-of-babies-diagnosed-with-down-syndrome-are-aborted-90-in-uk/>

<sup>4</sup> <http://cphpost.dk/news/down-syndrome-heading-for-extinction-in-denmark.html>

La détection de la trisomie 21 mène quasi automatiquement à l'interruption médicale de grossesse. Pourtant, personne ne s'en indigne. Mieux, il apparaît comme médicalement, socialement et politiquement admis et acceptable de diminuer le nombre de naissances d'enfants en surnombre chromosomique.

### « Bien » « naître » ou ne pas naître, telle est finalement la question.

Cette mesure, au-delà de l'impact financièrement conséquent, soulève surtout un coin du débat éthico-social autour des dérives eugéniques potentielles. Dans un monde qui évolue en permanence, le progrès, surtout en sciences et en médecine, permet d'améliorer la qualité de vie et la santé. Le progrès est un moyen de faire avancer la société. Une société qui progresse et qui avance ne peut – en théorie – le faire qu'en tenant compte des bienfaits pour les citoyens et citoyennes qui la composent.

Le terme « eugénisme » vient de « eu » qui signifie « bien » et « gennao » qui signifie « naître ». L'eugénisme regroupe *« l'ensemble des méthodes et des pratiques visant à améliorer le patrimoine génétique de l'espèce humaine. Il peut être le fruit d'une politique délibérément menée par un État. Il peut être le résultat collectif d'une somme de décision individuelle convergente prise par les futurs parents dans une société où primerait la recherche de l'enfant parfait ou du moins indemne de nombreuses affections graves »*.<sup>5</sup>

N'est-ce pas cela que nous observons avec le dépistage de la trisomie 21 ? À partir du moment où on détermine une population comme génétiquement distincte et anormale par

---

<sup>5</sup>Définition de l'encyclopédie en ligne wikipédia disponible sur [https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A9nisme#cite\\_note-1](https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A9nisme#cite_note-1)

l'existence d'une caractéristique génétique différente et que cette même population fait l'objet d'une sélection prénatale, ne nous rapprochons-nous pas d'une forme d'eugénisme ?<sup>6</sup>

Au contraire, réduire le nombre de naissances d'enfants trisomiques est tout à fait admis<sup>7</sup> et politiquement encouragé... sans que ça n'émeuve ou ne choque l'opinion publique. C'est même considéré et présenté comme un signe de « progrès ». Les seuls et seules à crier au scandale ce sont les parents d'enfants porteurs d'une trisomie 21, les familles, les associations défendant le droit de ces personnes. Pour le reste, la plupart « comprennent » une politique eugénique à peine masquée.

Mais c'est donc bien dans une société teintée d'une « hypocrite aversion » – pour reprendre les termes de Bruno Deniel-Laurent<sup>8</sup> – envers une population « génétiquement imparfaite » que le débat se situe.

## Et pour ceux et celles qui sont/seront « quand même » né-e-s ?

Notons que, en France, en 2010, le centre hospitalier de Nantes a été condamné à verser une indemnité aux parents et à leur enfant pour ne pas avoir décelé la trisomie 21 du fœtus. En 2017, c'est le centre hospitalier de Limoges qui est condamné pour les mêmes raisons. Ce type de condamnation se trouverait

---

<sup>6</sup> « La trisomie 21 : un eugénisme d'état » disponible sur <http://www.bioethique.net/un-nouveau-test-de-depistage-de-la-trisomie-21-progres-ou-eugenisme/>

<sup>7</sup> « Trisomiques, eugénisme et crime contre l'humanité : les visions du Dr Laurent Alexandre » disponible sur <https://jeanyvesnau.com/2015/05/19/trisomie-21-eugenisme-et-crime-contre-lhumanite-les-visions-du-dr-laurent-alexandre-le-monde/>

<sup>8</sup> « La trisomie 21 : un eugénisme d'état » disponible sur <http://www.bioethique.net/un-nouveau-test-de-depistage-de-la-trisomie-21-progres-ou-eugenisme/>

alors généraliser et on peut comprendre que les centres hospitaliers se prémunissent en faisant le test à 2 fois. Parallèlement à cela, que dire du « gigantesque procès en légitimité »<sup>9</sup> de ceux et celles qui seraient passé-e-s entre les mailles du filet génétiques ?

Nous défendons et soutenons fermement le droit des femmes à l'interruption de grossesse au même titre que nous défendons et soutenons le droit des femmes à poursuivre leur grossesse *malgré* la détection de la trisomie 21. C'est donc bien la possibilité d'opérer un choix qui est au centre de nos préoccupations. Et pour pouvoir avoir ce choix, l'état ne doit pas se dédouaner du financement de l'accompagnement des enfants et des adultes porteur de trisomie 21, de leur scolarité et de leur prise en charge médicale et multidisciplinaire, sous prétexte que le dépistage existe.

Nous nous inquiétons par ailleurs du fait de culpabiliser encore plus les femmes qui auraient poursuivi leur grossesse *en connaissance de cause* et à qui on rétorquera non plus qu'elles *pouvaient avorter*, mais qu'elles *devaient* avorter compte tenu du coût du handicap à la société. Nous refusons le fait que les médecins, les proches, la société dans son ensemble pointe le manque de *lucidité* de ces femmes qui *osent encore* mettre au monde un-e tel-le enfant *alors que* le dépistage était remboursé.

Nous ne défendons pas une société sans handicap, nous défendons une société où tout un chacun, avec ou sans handicap, doit pouvoir trouver sa place, quel que soit le choix des parents. Une société qui développe des politiques inclusives

---

<sup>9</sup> « La trisomie 21 : un eugénisme d'état » disponible sur <http://www.bioethique.net/un-nouveau-test-de-depistage-de-la-trisomie-21-progres-ou-eugenisme/>

et non pas qui cherche à réduire les naissances de certains individus par rapport à d'autres.

## Discussion

En tant qu'association d'éducation permanente défendant le droit des personnes handicapées, nous nous devons d'interroger (à tout le moins intellectuellement) une société qui se targue d'une politique qui vise à identifier certains embryons par rapport à d'autres, afin de les éliminer. Ce qui nous amène à faire un parallèle. Des politiques décriées et qualifiées d'eugéniques sont en cours dans des pays comme l'Inde ou la Chine (ainsi qu'un grand nombre de pays d'Europe de l'Est) en avortant les fœtus de sexe féminin. Ce qui tend à créer un déséquilibre démographique d'une part, mais ce qui crée l'indignation de nos pays dits « développés » d'autre part. Ainsi, de nombreux articles<sup>10</sup> s'offusquent de « ces pays » où l'on avorte « encore » parce que c'est une fille, « ces pays » tellement « archaïques » qu'ils n'ont pas « encore » compris que ce n'était pas une tare et qu'il fallait « progresser » ou « évoluer ».

En Europe occidentale, on interrompt une grossesse parce que le fœtus comporte 3 chromosomes 21, ce n'est visiblement pas considéré comme de l'archaïsme, c'est du progrès.

Progrès et eugénisme devraient être antinomiques. Une société qui progresse tend à inclure, pas à éliminer. Or, ces deux termes deviennent presque synonymes. Plus on progresse, plus on contrôle. Plus on progresse, plus on élimine les codes génétiques qui ne conviennent pas à la société.

---

<sup>10</sup> « Avortement sélectif : ces pays où l'on avorte encore parce qu'on attend une fille » disponible sur

[http://www.huffingtonpost.fr/2013/12/09/avortement-selectif-masculinisation-europe-orientale\\_n\\_4412556.html](http://www.huffingtonpost.fr/2013/12/09/avortement-selectif-masculinisation-europe-orientale_n_4412556.html)

La société, particulièrement à l'heure où les embryons humains sont génétiquement modifiés<sup>11</sup>, se trouve en plein paradoxe. D'une part, des politiques qui prônent l'inclusion, qui en font un cheval de bataille et d'autres parts, des politiques qui parallèlement cherchent à éliminer toutes formes de différences déjà *in utero*.

## Documents consultés

- « Avortement sélectif : ces pays où l'on avorte encore parce qu'on attend une fille » disponible sur [http://www.huffingtonpost.fr/2013/12/09/avortement-selectif-masculinisation-europe-orientale\\_n\\_4412556.html](http://www.huffingtonpost.fr/2013/12/09/avortement-selectif-masculinisation-europe-orientale_n_4412556.html)
- « La trisomie 21 : un eugénisme d'état » disponible sur <http://www.bioethique.net/un-nouveau-test-de-depistage-de-la-trisomie-21-progres-ou-eugenisme/>
- « Trisomiques, eugénisme et crime contre l'humanité : les visions du Dr Laurent Alexandre » disponible sur <https://jeanyvesnau.com/2015/05/19/trisomie-21-eugenisme-et-crime-contre-lhumanite-les-visions-du-dr-laurent-alexandre-le-monde/>
- <http://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Sciences-genes-ethique/En-Allemagne-depistage-trisomie-21-tabou-eugenisme-2017-06-27-1200858366>
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A9nisme#cite\\_not\\_e-1](https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A9nisme#cite_not_e-1)

---

<sup>11</sup> [https://www.rtb.be/info/societe/detail\\_des-chercheurs-corrigent-des-genes-defectueux-dans-des-embryons-humains-pour-la-premiere-fois?id=9674676](https://www.rtb.be/info/societe/detail_des-chercheurs-corrigent-des-genes-defectueux-dans-des-embryons-humains-pour-la-premiere-fois?id=9674676)





## Association Socialiste de la Personne Handicapée

L'Association Socialiste de la Personne Handicapée agit concrètement pour faire valoir les droits des personnes handicapées.

- Écoute, conseil et orientation des personnes handicapées et de leur entourage.
- Interpellation des responsables politiques.
- Sensibilisation via des campagnes et des modules d'animations.
- Information à propos du handicap : magazine, site internet, newsletter et Facebook.
- Suivi de situations discriminantes subies par des personnes handicapées.
- Conseils aux professionnels pour la mise en conformité des bâtiments et événements publics.
- Accompagnement des communes pour une plus grande inclusion des personnes handicapées.

L'ASPH est présente en Wallonie et à Bruxelles. Les services qu'elle rend sont gratuits pour les affiliés à Solidararis. 10 euros/an pour les non-affiliés Solidararis.

Attention, cela ne dispense pas du paiement d'une cotisation en Régionale.

### Secrétariat général :

Rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles

Tél. 02/515 02 65

Contact Center : 02/515 19 19

E-mail : [asph@solidaris.be](mailto:asph@solidaris.be)

[www.asph.be](http://www.asph.be) - [www.facebook.com/ASPHasbl](https://www.facebook.com/ASPHasbl)



Editrice responsable : Florence Lebailly – Secrétaire générale  
ASPH – Rue Saint-Jean 32-38 – 1000 Bruxelles